

**RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR**  
**COMITE DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE SAMEDI 24 MARS 2018**  
**A LORIENT**

**Présents** : Patrick Pasco, Jean-Paul Gougeon, Dominique Berjot, Cyprien Le Penher, Bernard Chapalain, David Lorineau, Patrick Eveno, François Souben,

**Excusés** : Jean Luc Potdevin, Marie Coeffic

**Invités** : Julien Desmoulières, Jordan Mars

**1) Local Halles Saint Louis**

Surface d'environ 86 m<sup>2</sup>, lumineux, et parkings à proximité.

Cout 100 000 € avec les travaux dont 55 000 € d'apport du Comité et un emprunt de 45 000€.

Proposition du CMB : Prêt sur 15 ans

A ce jour il convient de rééquilibrer nos finances au travers du développement du sponsoring, des stages et de l'augmentation nécessaire des licences.

Malgré cela il est nécessaire et de la responsabilité des membres du Comité de trouver de nouveaux locaux pour la santé et le confort de nos salariés.

Le loyer actuel est de 368 €. Les remboursements des mensualités sur 15 ans seraient de même nature, en tenant compte des charges de copropriété, soit environ 359 €. On peut également supposer que les frais d'électricité seront réduits ; à ce jour près de 100 €/mois pour 45 m<sup>2</sup>.

De plus, ce ne seront pas des fonds perdus comme actuellement les loyers versés.

En comparaison un loyer au CDOS reviendrait à plus de 520 €.

A cet effet il conviendra de réunir une Assemblée Générale Extraordinaire afin de valider cet achat.

De toutes les manières, achat ou pas achat, l'augmentation des licences est inéluctable au premier juillet.

Il sera nécessaire d'expliquer notre démarche aux clubs afin de permettre cette opération immobilière nécessaire à notre évolution future.

**LE CHOIX POUR CETTE ACQUISITION EST VOTEE A L'UNANIMITE.**

**A ce titre, le comité Directeur mandate le Président pour accomplir toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.**

Un courrier va être envoyé au CMB précisant la validation de cet achat seulement après sa validation par l'AG Extraordinaire du 23 juin à la maison des sports de Pontivy.

La convocation à l'AG extraordinaire devra être envoyée aux 55 clubs au plus tard le 22 mai.

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle AG extraordinaire est programmée pour le 7 juillet 2018.

**2) Tarifs 2018**

Se référer au tableau fourni.

L'amende pour absence à l'Assemblée Générale est portée à 100 €, même tarif que la Ligue.

En résumé, augmentation de 5 € sur les licences traditionnelles vétérans seniors juniors et de 4 € sur les promotionnelles.

Ces augmentations sont partagées entre la FFTT, la Ligue et le Comité.

Une participation financière est demandée aux participants du Championnat du Morbihan, 5 € par adulte et juniors et 2 € pour les autres jeunes, quels que soient le nombre de tableaux faits par les compétiteurs.

Le prévisionnel sur l'augmentation des recettes est évalué à 8000 € environ, toutes augmentations confondues.

Il faut savoir que la baisse des subventions, notamment CNDS, sera de 7300 €.

### **3) Nouvelle compétition : Coupe du Comité**

Formule par équipe de deux joueurs. 4 simples et un double.

Engagement : 10 € par équipe

5 tableaux avec un maximum de points cumulés sur chaque tableau.

Il n'y aura pas de dates imposées pour réaliser les rencontres des poules. Début de la compétition en janvier pour une clôture avec les finales sur juin.

Voir également pour la création d'un tournoi des dirigeants avec un JA bénévole.

### **4) CNDS**

Contrairement aux années précédentes, le CNDS subventionne exclusivement des actions sur 4 thématiques :

- Embaucher des salariés et/ou des apprentis
- Promouvoir le sport santé
- Renforcer les luttes contre la discrimination, la violence et le harcèlement dans le sport
- Corriger les inégalités et soutenir les Plans de Réductions des Inégalités d'accès à la pratique sportive

Pour plus de précision, se rendre sur le site : <http://bretagne.drjscs.gouv.fr/spip.php?article649>.

Projets :

- Action sport santé avec le Centre de la Médecine du Sport au travers de la lutte contre les addictions.

Cette opération se fait déjà au centre de formation d'Hennebont.

Se mettre en rapport avec l'infirmière addictologue qui s'en occupe afin de le généraliser, notamment, au CLE et au centre de Questembert.

Le cout est de 150€.

- Accueil des handicapés

Une réflexion de tous sur les projets à définir serait la bienvenue.

A cet effet Jordan Mars précise qu'il a mis en place une action sur le thème des quartiers sensibles sur Lanester.

Voir sur Guidel avec un partenariat sur le Handicap.

Prochaine réunion prévue le vendredi 4 mai à 19 h à Hennebont.

Autre réunion prévue le 22 juin à 19h30 au comité afin de préparer l'AG Extraordinaire du 23 juin.

Fin de séance